



14 JUIN 2021 - LETTRE D'INFORMATION #5 | JUIN 2021

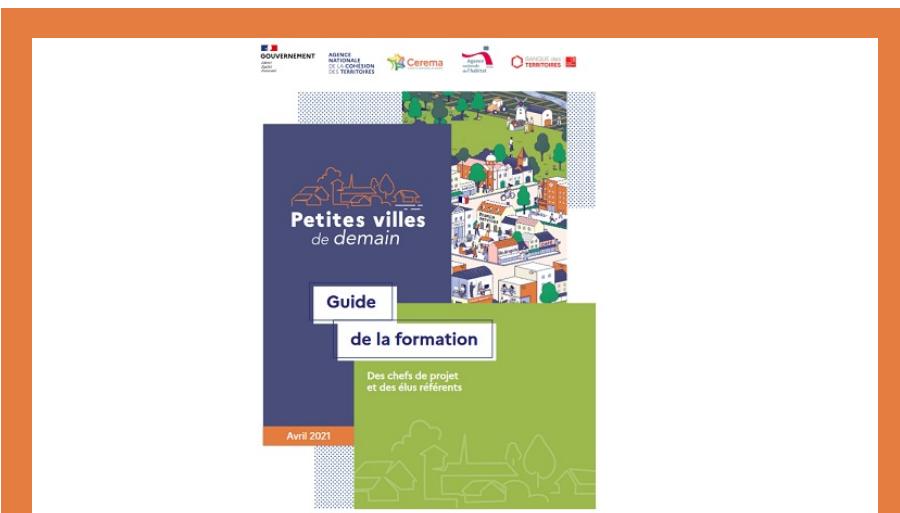
Chaque mois, retrouvez dans cette lettre des actualités, des ressources des inspirations pour votre territoire.

Ce mois-ci, retrouvez dans la lettre des informations sur la prochaine semaine thématique du Club des Petites villes dédiée aux patrimoines et à la culture, le Fonds de Tourisme Durable ou encore sur la participation de deux élus à la première promotion de l'Académie des Territoires.

Nous sommes à votre écoute pour tout retour ou suggestion : [petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr](mailto:petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr).

L'Agence nationale de la cohésion des territoires vous souhaite une bonne lecture !

## ACTUALITÉS ET VIE DU PROGRAMME



### Premières sessions du socle initial de formation ce mois !

Un parcours de formation est dédié aux chefs de projet Petites villes de demain et aux élus référents qui le souhaitent.

Il vous permettra de mieux connaître votre écosystème, et de mobiliser les outils les mieux adaptés au contexte local, pour assurer dans les meilleures conditions votre rôle d'ensemblier et d'animateur de la démarche de revitalisation.

Journée 1, animée par le Cerema : jeudi 17 juin, 9h15-12h15 et 14h-17h  
Journée 2, animée par l'ANAH : mardi 22 juin, 9h15-12h15 et 14h-17h  
Journée 3, animée par la Banque des Territoires (matin) et le Ministère de la Culture (après-midi) : mardi 29 juin, 9h15-12h15 et 14h-17h

**Cliquez ici pour vous inscrire. La participation aux trois journées est à privilégier.**

Derniers jours pour contribuer !



**L'enquête de co-construction du CLUB**

**CLUB**

**Petites villes de demain**

Le Club PVD est l'outil de mise en réseau des membres du programme Petites villes de demain, que nous co-construisons avec vous, bénéficiaires du programme, et ce, tout au long du premier semestre 2021. Ce questionnaire a pour objectif de recueillir votre opinion pour proposer un Club qui vous ressemble et surtout qui réponde au mieux à vos besoins.

**Je contribue à l'enquête de co-construction du Club**



**LA RELANCE DANS LES PVD**



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le Ministère de la Transition écologique a dévoilé la première vague des lauréats du Fonds friches France Relance, doté de 300 millions d'euros : 544 lauréats dont 441 couvrant 1 200 ha, retenus dans le cadre de l'appel à projets recyclage du foncier, opéré par les préfectures de région et 111 par celui de l'Ademe sur les friches polluées et concernant 165 ha. 105 projets lauréats sont localisés dans des Petites villes de demain.

La reconversion du foncier contribue à l'objectif du « zéro artificialisation nette » des sols, réaffirmé dans le pj climat et résilience. Face au succès de ces appels, le Fonds friches s'est vu renforcé de 350 millions d'euros supplémentaires.

[En savoir plus sur les lauréats](#)



Le Fonds Tourisme Durable, doté d'une enveloppe de 50 millions d'euros mis en place dans le cadre du plan de Relance et porté par l'ADEME et a pour objectif de soutenir les opérateurs du tourisme dans leur démarche vers un tourisme qui tient compte des impacts économiques, sociaux et environnementaux. Découvrez notamment l'appel à projet spécifique "Slow tourisme", qui se clôtura le 14 juin.

[En savoir plus](#)

  
**BANQUE des  
TERRITOIRES**  
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Les mesures de soutien d'urgence au commerce de la Banque des territoires sont toujours accessibles

[En savoir plus](#)

## LES EVENEMENTS A VENIR

# LES PATRIMOINES ET LA CULTURE

semaine thématique  
du 5 au 7 juillet 2021

Le Club des Petites villes de demain vous propose une semaine thématique sur **les patrimoines et la culture** en partenariat avec le Ministère de la Culture, Petites Cités de Caractère, la Fondation du Patrimoine, Sites et Cités remarquables, la Fédération des parcs naturels régionaux de France et l'Ecole de Chaillot/Cité de l'Architecture et du Patrimoine.

Cette troisième semaine thématique se déroulera du lundi 5 au mercredi 7 juillet 2021 avec quatre rendez-vous :

- lundi 5 juillet 17h30 - 18h30 « **Le patrimoine et la culture dans mon projet de territoire** » - En présence exceptionnelle de Ministres
- mardi 6 juillet, 14h-15h15 « **Quelle ingénierie pour les politiques patrimoniales et culturelles ?** » - Témoignages, éclairages et ateliers
- mardi 6 juillet, 16h-17h « **Quels leviers utiliser pour agir sur l'habitat patrimonial ?** » - Témoignages et éclairages d'experts
- mercredi 7 juillet, 11h-12h15 « **Le patrimoine, un facteur d'attractivité pour les territoires** » - Témoignages, éclairages et ateliers

Les liens d'inscription vont seront envoyés prochainement, en attendant n'hésitez pas à déjà bloquer les dates dans vos agendas !

## L'AGENDA DE NOS PARTENAIRES

- **Cerema, « Le stationnement : enjeux, planification et outils d'aménagement », jeudi 24 juin de 14h à 16h.** Un webinaire organisé à l'occasion de la publication par le Cerema d'un guide sur le stationnement sur l'espace public, et organisé en partenariat avec AITF. [S'inscrire](#).
- **La Fédération des Parcs naturels régionaux de France, « Habitat léger et urbanisme », vendredi 25 juin 2021 de 14h à 16h45.** La Fédération des Parcs naturels régionaux de France organise chaque mois un webinaire sur le thème du cadre de vie et de l'aménagement du territoire. [S'inscrire](#).
- **Centre-ville en mouvement, Les Universités de Printemps du centre-ville et du commerce, le 6 et 7 juillet à la Cité Fertile de Pantin.** Vous pouvez trouver toutes les informations [ici](#).

## LES OPPORTUNITES A DECOUVRIR



### Dataviz Petites villes de demain, les petites villes en données !

La Banque des Territoires lance un nouveau service de datavisualisation.

Simple et gratuit, ce service innovant est mis à la disposition des Petites villes de demain et de tous ceux qui s'y intéressent. Il offre trois entrées vers l'usage de la donnée au service des projets de revitalisation :

- Des visualisations cartographiques et infographiques de jeux de données
- Un recueil d'expériences de petites villes utilisant la donnée pour le pilotage des projets
- Un outil intuitif de pré-diagnostic territorial rapide

Pour brosser le portrait de votre territoire en deux clics, c'est ici.



**La campagne de labellisation ÉcoQuartier 2021 est ouverte, vous avez jusqu'au 18 juin 2021 pour candidater !**

#### A quoi sert la démarche EcoQuartier ?

Un EcoQuartier est un projet d'aménagement qui intègre les enjeux et principes de la ville et des territoires durables. La démarche s'appuie sur un référentiel dont les questions aident à réfléchir de façon transversale et peuvent être mobilisées pour tout type de territoire. Le référentiel précité comme les autres ressources du réseau (formations, événements locaux et nationaux, guides thématiques, ...) sont accessibles gratuitement aux collectivités (élus et services), aux professionnels et aux citoyens.

#### Qu'est ce que la labellisation ?

Le label ÉcoQuartier accompagne la vie des projets depuis leur émergence jusqu'à la livraison et au-delà, il présente 4 étapes progressives : l'ÉcoQuartier en projet (étape 1), l'ÉcoQuartier en chantier (étape 2), l'ÉcoQuartier livré (étape 3), et l'ÉcoQuartier confirmé (étape 4).

Si la candidature au label EcoQuartier n'est pas obligatoire, elle est intéressante pour bénéficier d'une visite par des experts et pour la visibilité qu'elle offre.

#### En savoir plus :

- Voir la plateforme EcoQuartier
- Se rapprocher du correspondant ville durable nommé dans chaque DDT



**Ateliers Hors les Murs : une nouvelle vague de candidatures est lancée !**

Portés par notre partenaire la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, ces ateliers consistent à mobiliser et accueillir des équipes pluridisciplinaires d'étudiants au moins une semaine afin d'élaborer un diagnostic et de produire des orientations de développement. Comme chaque année, l'appel à manifestation d'intérêt est axé sur la revitalisation des centres-bourgs et de leurs bassins de vie.

#### Vous souhaitez accueillir un Atelier Hors les Murs dans votre commune ?

Envoyez directement votre lettre d'intention à la Fédération des Parcs naturels

régionaux de France qui peut vous accompagner dans leur mise en œuvre. [En savoir plus.](#)

#### Contacts :

Nicolas SANAA : nsanaa@parcs-naturels-regionaux.fr, 01.44.90.86.36  
Fabien HUGAULT : fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr, 01.44.90.80.21



#### Rénover et embellir le centre-bourg : sélection en cours

Le patrimoine et sa valorisation jouent un rôle majeur dans l'attractivité d'une commune. C'est aussi un levier de développement économique local s'appuyant sur des artisans et professionnels locaux.

Dans le cadre du programme Petites villes de demain, la Fondation du patrimoine bénéficie d'un financement lui permettant de délivrer des labels aux propriétaires privés engageant des travaux de restauration et valorisation des éléments extérieurs de leur habitation.

Vous souhaitez embellir votre commune et inciter les propriétaires d'habitations anciennes dans votre commune à les restaurer dans les règles de l'art, n'attendez plus. Les premières sélections de labels sont en cours. Contactez votre délégation régionale de la Fondation du patrimoine.

#### L'offre :

Ce label assorti d'une subvention à 20%, ouvre droit, sous conditions, à une aide financière couvrant une partie des travaux et déclenche 100% de défiscalisation du coût des travaux.

#### Maison à pans de bois restaurée à Avallon (Yonne) grâce au label de la Fondation (avant/après) :



LE POINT DE VUE

DU MAIRE

**Hervé Lefebvre, président de la CC du Saves, et maire de Samatan (32) :**  
*"C'est aussi un projet intéressant en termes de stratégie d'aménagement : parce que pour sortir les enfants, il faut aménager les extérieurs. Cela renvoie non seulement la balle à l'intercommunalité pour sa*

*compétence scolaire, périscolaire et extrascolaire, mais aussi aux communes pour leur compétence aménagement"*

Découvrez le dispositif "Grand dehors" déployé par les communes de Lombez et Samatan dans le Gers grâce à une fiche détaillant le projet, son financement, son déploiement et ses objectifs, réalisée dans le cadre de la co-construction du Club.

## Découvrir la fiche projet

## LES RECOMMANDATIONS

DU MOIS

## INSPIRATIONS

- **Académie des territoires : deux Petites villes de demain participent à la première promotion !** Hugo Cavagnac, maire de Fronton (31) et Joël Gullon, maire de La-Côte-Saint-André (38) ont participé à la première session de l'Académie des Territoires. Lancée avec Sciences Po Exécutive et la Banque des territoires, l'Académie des territoires permet aux élus de participer à un cycle de formation pour appréhender au mieux les grandes transitions de leur territoire. [Toutes les informations ici.](#)
  - **Découverte de la Chapelle de Seigne à Bléré (37) avec notre partenaire la Fondation du Patrimoine.** Découvrez ce bijou de la Renaissance situé dans la commune de Bléré en Indre-et-Loire. La commune a entrepris d'importants travaux menés en partenariat avec la Fondation du Patrimoine Centre-Val de Loire. En savoir plus sur l'offre de services de la Fondation du Patrimoine dans le cadre de PVD.

## RESSOURCES UTILES

- "Juristes Embarqués. La créativité réglementaire pour les tiers-lieux créateurs de commun". La publication est le fruit d'une recherche-action sur la créativité réglementaire pour les tiers-lieux créateurs de communs portée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, France Tiers Lieux et la 27ème Région. Les résultats sont issus d'un dispositif d'enquête mobilisant des juristes et des acteurs locaux (tiers lieux et collectivités). [A découvrir ici.](#)
  - La mobilité électrique est une opportunité pour les petites villes et les territoires ruraux. Notre partenaire l'Association des Petites villes de France a conçu avec Enedis un [guide pratique pour vous aider à appréhender les enjeux et leviers de la mobilité électrique sur votre territoire](#), et à la développer. [Télécharger la plaquette ici.](#)

Découvrez le support de présentation utilisé dans le cadre de l'atelier habitat des Journées de la cohésion des territoires organisées par le Préfet de la région Ile-de-France. [Découvrir le support de présentation ici.](#)

#### L'IMAGE DU MOIS

## Landes (40)

Signature de conventions  
d'adhésion  
Visite de Roquefort et Gabarret

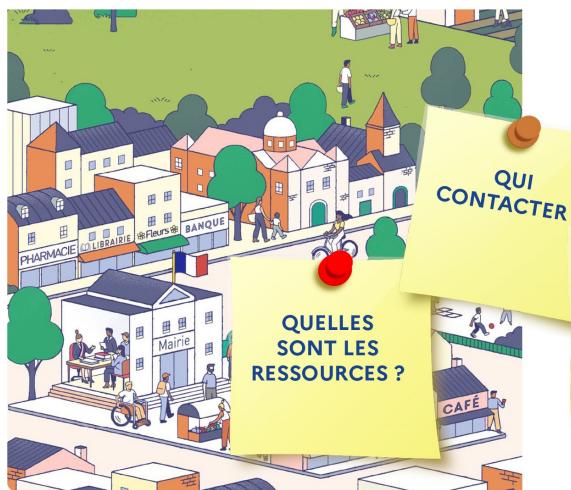


20 mai 2021

## Neuf communes landaises ont signé leur convention d'adhésion au programme le 20 mai

La préfète des Landes a réuni le 20 mai les maires d'Aire-sur-l'Adour, Gabarret, Roquefort, Geaune, Grenade-sur-l'Adour, Hagetmau, Morcenx-la-Nouvelle, Saint-Sever, Peyrehorade et les présidents de leurs intercommunalités pour une cérémonie de signature, aux côtés du Conseil départemental, CCI Landes, CMA Landes et CAUE des Landes : de belles synergies entre le programme et les dynamiques locales déjà en place portées par la Région, le Département et l'Etat, au service d'une ambition collective et partagée !

La directrice du programme a pu découvrir deux communes: Roquefort et son patrimoine remarquable, avec une démarche qui s'engage dans le cadre de PVD pour associer les citoyens au projet de territoire ; et Gabarret, avec plus de 600 élèves et étudiants à l'année (1/3 de la population !), qui en complément de la transformation des espaces publics va renforcer l'action sur les commerces et l'habitat.



Vous pouvez retrouver l'ensemble des l'actualité concernant le programme Petites villes de demain sur la [page dédiée sur le site de l'ANCT](#).

## Transférez, partagez !



Agence nationale de la cohésion des territoires

Contacter la direction de programme :  
[petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr](mailto:petitesvillesdedemain@anct.gouv.fr)

Suivre l'actualité du programme :  
[Linkedin](#)  
[Scoop-it](#)

Directeur de publication : Yves Le Breton  
Responsable d'édition : Juliette Auricoste  
Rédactrice en chef : Héloïse Thibault  
Rédaction : Chloé Carpentier  
Design graphique : Silvia Colato  
Maquette/Wébmaster : Chloé Carpentier  
Crédits photos : ANCT

Pour vous inscrire à cette lettre d'information, [cliquez ici.](#)

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous pouvez accéder aux informations vous concernant, les rectifier ou vous opposer à leur traitement et à leur transmission éventuelle à des tiers en écrivant à : Agence nationale de la cohésion des territoires | service communication - TSA 10717 - 75334 Paris Cedex 07 ou en envoyant un courriel à l'adresse suivante : [info@anct.gouv.fr](mailto:info@anct.gouv.fr)

© 2021 Agence nationale de la cohésion des territoires  
[Se désinscrire](#)